



# SFR FSU de l'ALLIER

## Section Fédérale des Retraités

JUIN 2023

### 6 MOIS DE LUTTE ET TOUJOURS MOBILISÉS

Bonjour à toutes et tous,.  
Comme prévu la réunion syndicale d'avril a été reporté (pour cause d'actualité prenante) et se tiendra courant septembre;  
En attendant vous trouverez dans ce bulletin de quoi patienter.  
Et bonnes vacances à toutes et tous.

*. La France a connu un mouvement social d'une ampleur considérable tant par sa force que par sa durée. Ce mouvement a irrigué tout le tissu social et gagné aussi en profondeur. Plus les villes étaient petites et plus, proportionnellement, les manifestations étaient importantes*

*Le mouvement de 2023 a été marqué par une unité syndicale sans faille qui a été un moteur majeur . Des millions de personnes étaient dans la rue. Le caractère répétitif a permis de faire la démonstration de la capacité de mobilisation de l'intersyndicale, ce qui était le préalable pour asseoir la légitimité du refus de la réforme .*

*La mobilisation des salariés a donné le ton face au gouvernement et au patronat. Notre préoccupation est maintenant de déboucher sur un maximum d'avancées immédiates, de moyen et de long termes en matière de salaires, de conditions de travail et de démocratie au travail. Mais il sera aussi question des retraites car nous continuerons à dénoncer cette réforme en utilisant tous les levier d'action.*



# UNE ANNÉE COMBATIVE

2

La période de l'année scolaire 2022-2023 aura été marquée par une lutte intense des actifs et des retraités contre la réforme des retraites, imposée par le gouvernement, repoussant l'âge de la retraite à 64 ans et obligeant à cotiser pendant 43 ans.

Les 14 manifestations successives organisées en intersyndicale ont rassemblé un nombre important de retraités, venus par solidarité, mais aussi bien conscients qu'ils ne sont pas épargnés par les attaques de ce gouvernement qui n'a que mépris pour les élus de l'assemblée nationale et pour la population. Le 15 juin, dans chaque département, des délégations de l'intersyndicale des retraités sont reçues dans les préfetures et sous-préfetures pour réaffirmer nos revendications:



⇒ - augmentation des pensions,

⇒ besoin de services publics de proximité, amélioration du système de santé,

⇒ défense de la Sécurité Sociale et arrêt d'exonération des cotisations sociale pour les entreprises.

Le congrès de la FGR-FP de Dax auquel j'ai participé, en pleine lutte contre la réforme des retraites, a témoigné également d'une grande combativité. Il faut maintenant que notre Section des retraités de l'Allier continue de vivre, avec de nouveaux retraités et de nouvelles retraitées. Cette année, la SFR nationale a relayé régulièrement par l'intermédiaire de Marylène Cahouet (SNES) et Claude Rivé (SNUIPP) les informations de la FSU et du groupe des 9 que j'ai essayé de vous transmettre le plus fidèlement possible. Ces communiqués témoignent d'une vitalité et d'une conscience politique de la part de nos instances nationales.

Sans oublier, portée notamment par le SNETAP, la proposition de sécurité sociale de l'alimentation, voire de l'énergie, qui concerne aussi bien les actifs que les retraités ; d'autant plus qu'une forte inflation, maintenant, vient diminuer encore plus brutalement le pouvoir d'achat.

Pendant toute l'année, la SFR nationale a relayé régulièrement par l'intermédiaire de Marylène Cahouet (SNES) et Claude Rivé (SNUIPP) les informations de la FSU et du groupe des 9 que j'ai essayé de vous transmettre le plus fidèlement possible. Ces communiqués témoignent d'une vitalité et d'une conscience politique de la part de nos instances nationales.

Le congrès de la FGR-FP de Dax auquel j'ai participé, en pleine lutte contre la réforme des retraites, a témoigné également d'une grande combativité.

Il faut maintenant que notre Section des retraités de l'Allier continue de vivre, avec de nouveaux retraités et de nouvelles retraitées.

Jeannine Lavedrine et Gérard Hatab



**Stage « retraitables » . Ce stage FSU, destiné aux collègues voyant venir (ou n'y ayant pas encore pensé alors qu'elle se profile !) leur retraite. Jeannine a déjà des réponses positives de deux responsables nationaux, Marylène Cahouet et Claude Rive . Il aura lieu dans la première semaine de février 2024. à Moulins.**

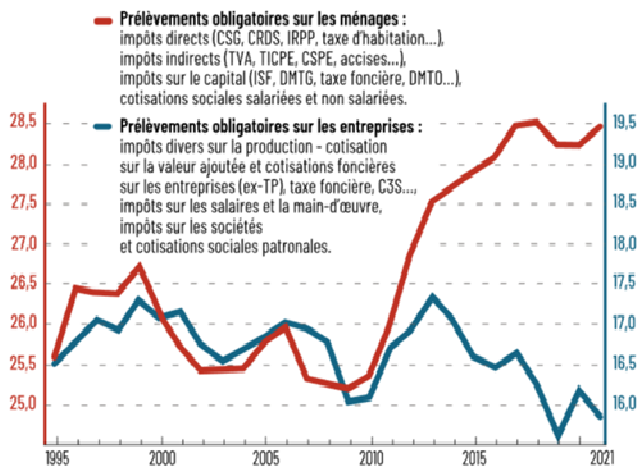
2

# LES VASES COMMUNICANTS

Si les mots ont un sens, la dérive est bien capitaliste. Les « moins d'Etat », « moins d'impôts », « moins de fonctionnaires », « moins de réglementation », « moins de contrôles », sont en bonne place dans le Bescherelle du capital... Sans remonter à Jules César, l'ère de Jupiter a vu s'accélérer considérablement la dérive libérale des politiques publiques. Pour conserver sa bonne note au tableau de bord des agences de notation américaines on rogne sur les dépenses sociales, on tape les retraités comme les jeunes, les privés d'emplois comme les salariés, et on invite les rentiers au banquet permanent des aides publiques...

## Des entreprises qui contribuent de moins en moins à l'effort collectif

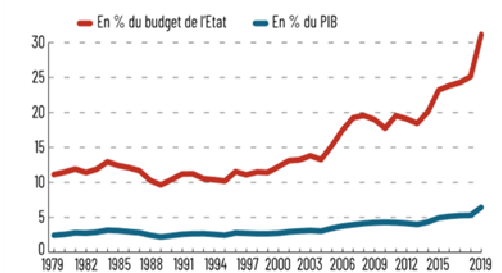
Taux de prélèvements obligatoires sur les ménages et les entreprises, en % du PIB



Source : OFCE

## Une explosion des aides aux entreprises

Total des aides reçues, en % du PIB et en % du budget de l'Etat



Source : IRES

Entre 150 et 200 milliards d'euros du budget de l'Etat passent dans les caisses des entreprises chaque année et la moitié file directement en dividendes dans les poches des actionnaires. Ça représente quoi ? C'est grosso modo la fortune de Bernard Arnault... avec 6,5% du PIB, c'est à peu près la moitié de ce que le pays consacre aux retraites... ce serait la masse salariale annuelle de trois millions et demi de travailleurs ordinaires...

Ce chiffrage « en gros » ne tient pas compte d'une petite centaine de milliards de la fraude fiscale, ni des caresses fiscales sur les plus grandes fortunes sous la couette de leurs paradis... satisfaites du service des cabinets de conseil en optimisation.

Dans ces conditions chacun peut bien comprendre qu'il ne reste plus grand-chose pour soutenir le pouvoir de vivre du vieux retraité survivant, de payer au juste prix la sueur du travailleur inquiet et d'investir dans l'avenir de la jeunesse qu'on désespère emprisonnée dans l'impasse individualiste... Et comme tout ça ne suffit pas, pour ne pas être en reste avec les orientations budgétaires de l'Etat, -dont ils se plaignent de la radinerie à leur égard -, des citoyens élus depuis la commune jusqu'à la grande régions s'affairent obéissants en abondant d'argent public les activités privées industrielles, artisanales, commerciales ou libérales... et même en abrégant l'agonie des services publics de proximité avec la « Maison France Services », le Canada Dry de la République : « Ça a la couleur de la République, le goût de la proximité... mais ce n'est pas le Service Public ».

Alors pour se soucier de l'état des routes, de la desserte ferroviaire, du passage régulier du facteur, de l'agonie de l'hôpital public, les herbes folles ont bien le temps de pousser sur les trottoirs en attendant que la maison de santé soit pleine de praticiens pour soigner vos maladies programmées en dehors des congés 5 jours sur 7 sur rendez-vous et que les volets du bistrot communal restent ouverts pour les soirs d'enterrements.

Et tout ça a suffisamment détraqué le fonctionnement de la part de cerveau disponible de beaucoup que la société en est complètement déboussolée, prête à se jeter dans les bras de son pire bourreau ou de se consoler dans les bras de l'aumônier de Rothschild qui la conduit au supplice. L'optimisme ne naît pas de l'indifférence mais de la conscience et de l'engagement qu'elle suscite. Les mouvements sociaux de la dernière période en sont une marque encourageante, même si le pouvoir s'est activé sans précaution démocratique à consolider le mur de l'argent.

***Il n'est pas de citadelle imprenable. La Bastille reste à prendre... 80 ans après, relisons le Programme du Conseil National de la Résistance, il y reste quelques enseignements d'espoir pour que les prochaines générations vivent « Les Jours Heureux ».***

**Daniel Levieux**

# ADHÉRER OU RESTER SYNDIQUÉ À LA FSU

*Pour votre métier*

*Pour le service public d'éducation*

*Avec un syndicat efficace, de proximité et de transformation sociale*

Le syndicat est un cadre et un des moyens pour mener la lutte collective. Dans le cadre la FSU qui portent un syndicalisme de transformation sociale à visée émancipatrice, le syndicalisme retraité a toute sa légitimité.

À l'heure où le pouvoir exerce sa volonté de division entre public et privé et entre générations, il est urgent de le démentir par des actions conjointes et unitaires.

Si la retraite est une rupture de vie professionnelle, la continuité syndicale est nécessaire pour mener le combat aux côtés des salariés et poursuivre la défense des services publics, notamment de l'École, et plus globalement porter un projet de société progressiste. Les retraités ont aussi à lutter pour des revendications plus spécifiques pour bien vivre la retraite, en bonne santé, avec les moyens financiers indispensables.

Vous êtes en fin de carrière et vous attendez de partir à la retraite. Vous luttez contre des conditions d'exercice du métier aggravées, des traitements insuffisants et la dégradation des services publics. Restez syndiqués quand vous partirez à la retraite.



**La situation syndicale chez les retraités est difficile. Le nombre de syndiqués baisse dans certains syndicats et stagne dans les autres. Pour le Snes les effectifs ont baissé régulièrement depuis 10ans, lentement, mais surement. Depuis 2020 il y a stabilité avec même quelques adhésions, actuellement 44 syndiqués Snes. Au SNUIPP la situation n'est pas plus brillante. A l'arrivée à la retraite, les syndiqués n'ont plus le réflexe de rester syndiqués;; nous sommes passés à 34 en 2022 !**

RÉFORME DES RETRAITES :  
LE GOUVERNEMENT PRÊT AU 49.3



Les syndicats ont montré qu'ils étaient capables de mobiliser des millions de personnes et d'avoir le soutien de l'opinion. C'est un acquis considérable, mais le résultat concret n'est pas là, cela n'a pas réussi à faire fléchir le pouvoir.

Ce n'est pas nouveau ! A l'exception de 2006 contre le Contrat de première embauche (CPE), et d'une mobilisation particulière, celle des gilets jaunes, toutes les luttes se sont soldées par des échecs, que ce soit contre les réformes des retraites ou contre la loi Travail en 2016.

Dans ces conditions, l'impossibilité du mouvement social (1) à acquérir par sa dynamique propre une victoire intermédiaire, d'abord sur la stratégie à employer et sur le rapport du mouvement social au politique. Les rapports entre partis politiques et syndicats sont marqués par une méfiance réciproque. Et le passé récent n'a pas permis de mieux améliorer alors même que la création de la Nupes, pouvait instaurer un cadre unitaire ; Les divergences sur la tactique parlementaire entre LFI et l'intersyndicale en ont rajouté dans l'incompréhension réciproque. Malgré le fait que toutes les forces politiques de la Nupes se soient alignées sur les initiatives de mobilisation cela n'a pas resserré les liens . Pourtant, ce qui est aujourd'hui posé est la question de l'alternative politique alors même que le pouvoir macaroniste se durcit jour après jour et que l'extrême droite croit son heure arrivée.

1. Bien évidemment lorsque je parle du mouvement social je pense aux nombreuses associations désireuses d'y participer.

L'urgence de la situation implique de redéfinir les rapports entre les mouvements sociaux et les partis politiques.

Cette redéfinition ne peut se faire que si il y a égalité. Les syndicats ne peuvent être les suppléants d'aucun parti quel qu'il soit, mais à contrario le refus de s'engager politiquement désarme les classes populaires. Il ne s'agit pas, comme on peut l'entendre quelquefois, de « donner un débouché

politique aux luttes » mais de comprendre que l'existence d'une alternative politique crédible est une des conditions pour que l'espérance en une société différente infuse les mobilisations sociales.

Tous doivent s'appuyer les uns sur les autres dans une dynamique politique définie ensemble. Et les partis politiques doivent dépasser le strict terrain électoral pour s'appuyer sur les mobilisations sociales et citoyennes. Car ces dernières sont indispensables pour permettre que se crée la dynamique politique nécessaire.

Michel Beau



## **PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE ALERTE !**

**Ce dispositif imposé à la Fonction publique transforme encore plus la Protection sociale, sépare personnels en activité de ceux en retraite et affaiblit le rôle et les valeurs de la Sécurité sociale : nous y opposons notre proposition du 100 % Sécu.**

*L'accord interministériel sur la Protection Sociale Complémentaire (PSC) signé le 26 janvier 2022 par toutes les organisations syndicales représentatives de la Fonction Publique s'inscrit dans un contexte de transformation libérale de la Protection sociale et de mise en œuvre de la loi de transformation sociale de la Fonction publique du 6 août 2019. Cet accord doit être décliné dans les différents ministères qui peuvent en améliorer le contenu. Faute d'accord, c'est le texte interministériel plancher qui s'imposera.*

« La concertation » a débuté le 13 février 2023 avec la DGRH du ministère de l'EN. Le calendrier est serré : au 31 décembre 2023, l'opérateur (mutuelle ou assurance) sera choisi par l'employeur et l'année 2024 sera consacrée à la mise en œuvre du dispositif pour les actifs et les retraités pour un passage au contrat interministériels au 1er janvier 2024. Un seul opérateur couvrira la complémentaire obligatoire pour tous les agents de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de Jeunesse et Sports. Rien ne permet d'assurer que la MGEN sera sélectionnée. La cotisation de référence est évaluée à 60 euros avec une participation de l'employeur de 50%. Son montant est subordonné à la règle comptable d'équilibrer cotisations et prescriptions. La prévoyance (couverture en cas d'arrêt maladie long notamment) n'est pas prévue dans l'accord ministériel contrairement à l'offre MGEN.

Le couplage santé/prévoyance n'est pas acté, les conséquences pour les agents seront catastrophiques. Les retraités actuels et futurs (et comme les contractuels) sont exclus du cofinancement par l'employeur. Ils peuvent souscrire individuellement le contrat obligatoire sélectionné par le ministère dans un délai d'un an avec une cotisation liée à l'âge et pour une bonne part forfaitaire. L'accord de 2021 instaure un plafond aux cotisations des bénéficiaires retraités en pourcentage de la cotisation d'équilibre du contrat collectif. La cotisation doublera la première année du fait de la perte de la contribution de l'employeur, puis atteindra 125% de la cotisation d'équilibre la 2ème année, 150 % la troisième année jusqu'à atteindre 175 % à partir de la 6ème année et ce jusqu'à 75 ans, rompant ainsi les solidarités intergénérationnelles. Ces « plafonnements » sont fixés en % de la « cotisation d'équilibre » : les cotisations en euros sont donc susceptibles d'augmenter avec celle-ci. Les retraités pourront aussi souscrire à un contrat individuel. Prés de la complémentaire de leur choix comme actuellement, mais à un tarif plus élevé puisque les « meilleurs risques », c'est à dire les actifs, seront partis dans la complémentaire obligatoire.

### **Nos propositions**

***Le coût de gestion des complémentaires est très élevé, il représente: 7,5 milliards d'euros contre 6,9 milliards d'euros pour la Sécu qui gère 6 fois plus de prestations !***

***De nombreuses voix se sont élevées, en plus du monde syndical, pour critiquer le coût des supplémentaires et leur caractère inégalitaire. Déjà 2 millions de personnes n'en ont pas, en particulier 14 % des chômeurs L'Assurance Maladie Complémentaire est une attaque contre la Sécu puisqu'elle justifie ses désengagements : ainsi la Loi de Financement de la Sécurité sociale de 2023 transfère 300 millions d'euros par an aux complémentaires à partir de 2024 (1150 millions en 2023) pour prendre en charge des dépenses de santé. La crise sanitaire COVID l'a bien montré : seule la Sécu permet de mutualiser le risque sur toute la population en étant complètement solidaire. La crise sanitaire COVID l'a bien montré : seule la Sécu permet de mutualiser le risque sur toute la population en étant complètement solidaire.***

### **OU VA LA MGEN ?**

La MGEN a adopté un plan stratégique visant obtenir un maximum de contrats collectifs mis sur le marché par l'Etat dans le cadre de la nouvelle politique de protections complémentaires des fonctionnaires d'Etat. La philosophie de ce Plan veut que, pour être compétitive et remporter des marchés, la MGEN s'aligne sur les critères de gestion des assureurs privés. Il faut donc baisser les effectifs et la masse salariale d'environ 20 %; dans un premier temps, 500 emplois à temps plein devront être supprimés d'ici fin 2024. Les délégués détachés de L'Education nationale recrutés dans les départements qui participaient à l'animation des sections, passeront de 300 à 196 et seront regroupés au niveau régional. Leur mission consistera essentiellement en des activités de « lobbying et de management. La logique PSC veut que l'Etat fixe le montant des cotisations calculées au plus juste. Afin de « dégager des marges. » La MGEN améliorera son « efficacité commerciale » et mettra l'accent sur le « multi équipement avec des collaborateurs » qui devront profiter de « moments émotionnellement forts » pour placer toute une panoplie d'offres additionnelles payantes. Le business remplace la solidarité, bien loin de l'esprit qui animait les enseignants et syndicalistes qui ont fondé la MGEN.